

SCOLARITE ANTÉRIEURE :

| Année Scolaire | Classe | Etablissement fréquenté : NOM et LOCALITE |
|----------------------------|--------|---|
| 2017/2018 | | |
| 2018/2019 | | |
| 2019/2020 | | |
| 2020/2021 (année en cours) | | |

Activités ou centres d'intérêt de votre enfant? (sport, musique, scoutisme, etc...) :

.....

Listes des pièces à fournir :

- **Le présent dossier dûment rempli et signé par les responsables légaux.**
 - **Une lettre de motivation pour inscrire votre enfant à l'Institution Jeanne d'Arc de Montrouge.**
 - **Les photocopies des bulletins trimestriels de l'année en cours et des deux années précédentes.**
 - **Une photo d'identité, collée en haut et à droite du recto du présent document.**
 - **Une photocopie du livret de famille.**
 - **5 timbres au tarif en vigueur**
 - **CERTIFICAT DE RADIATION délivré par l'Etablissement où l'enfant « était inscrit précédemment » (à fournir impérativement avant la rentrée de l'enfant dans l'établissement).**
 - **CERTIFICAT de Baptême pour les enfants baptisés**
 - **Par ENFANT, le versement de 40 € à l'ordre de l'Institution Jeanne d'Arc pour le traitement administratif du dossier. Cette somme restera acquise à l'établissement.**
 - **Par famille, un acompte de 200 € à l'ordre de l'Institution Jeanne d'Arc sera déduit de la facturation annuelle 2020-2021 et sera encaissé après inscription de l'enfant.**
- En cas de désistement cet acompte reste acquis par l'établissement.** En cas de déménagement, de mutation, de refus de passage ou autre cas de force majeure, les 200 € seront remboursés sur justificatif.

CONDITIONS D'INSCRIPTION A L'INSTITUTION JEANNE D'ARC DE MONTROUGE :

- L'adhésion de la famille au projet éducatif et au règlement intérieur.
- Le nombre de places disponibles
- Après examen de la demande, une première réponse vous sera rapidement donnée, pouvant déboucher sur un rendez-vous.
- En cas d'acceptation, l'inscription n'est définitive qu'après l'envoi à l'établissement :
 - **Du bulletin du 3^{ème} trimestre comportant l'avis de passage dans la classe pour laquelle l'inscription a été demandée.**
 - **Du certificat de radiation** de l'établissement d'origine.

RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

A l'Institution Jeanne d'Arc, la première langue vivante en 6^{ème} - 5^{ème} est l'anglais.

| | |
|--|---|
| <u>Entrée en 6^{ème}</u> | <u>Entrée en 4^{ème} ou en 3^{ème}</u> |
| <input type="checkbox"/> Souhaite que mon enfant commence une seconde LVA (Chinois) - Engagement pour toute la durée du collège | |
| <u>Entrée en 5^{ème}</u> | |
| LVA Anglais LVB : <input type="checkbox"/> ESPAGNOL <input type="checkbox"/> ALLEMAND Option Latin : Obligatoire en 5^{ème} | LVA Anglais LVB : <input type="checkbox"/> ESPAGNOL <input type="checkbox"/> ALLEMAND Option Latin : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> |

Des ateliers pédagogiques, présentés à la rentrée de septembre, sont proposés aux élèves.

**Nous approuvons le projet éducatif et le règlement intérieur de l'Institution Jeanne d'Arc.
 Nous nous engageons, pour la part qui nous revient, à les promouvoir auprès de notre enfant.**

Fait à
 Signature du père :

Le : / /
 Signature de la mère :